

Novoclimat pour les logements : Un premier projet de résidences privées à Ville Saguenay

QUÉBEC, le 9 février 2006 - L'Agence de l'efficacité énergétique du Québec annonce qu'une première résidence pour personnes retraitées sera construite selon les exigences Novoclimat à Ville Saguenay.

Avec ses 104 unités de logements, la Villa des Sables de Jonquière, de l'entrepreneur en construction de St-Bruno, M. Cajetan Bouchard, devient également le plus important projet de logements privés certifié Novoclimat au Québec.

Après une percée intéressante auprès des acheteurs de maisons neuves et des gestionnaires d'immeubles à logements sociaux, le concept d'habitation Novoclimat suscite de plus en plus l'intérêt des promoteurs immobiliers. En effet, en offrant à leurs acheteurs ou locataires des logements plus performants sur le plan de la consommation énergétique, ces constructeurs et promoteurs auront une longueur d'avance sur leurs concurrents.

En plus d'intéressantes économies d'énergie, un immeuble à logements certifié Novoclimat offre un espace de vie plus sain à ses occupants en réduisant notamment les risques liés à la condensation et aux excès d'humidité. Une isolation supérieure, une meilleure étanchéité et une qualité de l'air améliorée par la présence d'un ventilateur à récupération de chaleur contribuent à leur procurer un confort accru.

Incitatifs financiers

La construction de logements efficaces Novoclimat est avantageuse au plan financier en raison des économies d'énergie jumelées aux subventions offertes aux promoteurs immobiliers par Hydro-Québec et le Fonds en efficacité énergétique de Gaz Métro. Ces subventions permettent de réduire de moitié l'impact des surcoûts de construction par unité de logement privé ou de condominium. Les économies d'énergie récurrentes contribuent à rentabiliser cet investissement initial et l'appui financier des principaux distributeurs d'énergie permet de réduire la période de retour sur l'investissement.

Immeubles admissibles

Le concept d'habitation performante Novoclimat a été développé en 1999 par l'Agence de l'efficacité énergétique. Tout d'abord offert pour la construction de maisons unifamiliales, Novoclimat est désormais disponible pour les immeubles à logements de 7 étages et moins. L'Agence offre un soutien technique aux architectes, ingénieurs et constructeurs lors de la préparation des plans et devis et sur les chantiers de construction.

Pour en savoir plus, les professionnels de la construction peuvent s'adresser à l'Agence en composant le (418) 627-6379, pour la région de Québec ou, sans frais, au 1 877 727-6655. De l'information sur le concept Novoclimat est également disponible sur le site de l'Agence au www.aee.gouv.qc.ca.